

---

**De:**  
**Envoyé:** lundi 28 octobre 2024 11:10  
**À:** 30\_PLUI  
**Objet:** Remarque sur consommation d'espace NAF

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de axel.dufou@free.fr. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Page 170 de la Modification 1, il y a une tableau faisant le bilan de l'évolution de la consommation d'espace NAF. Le bilan est de +12ha si l'ensemble des projets présentés est accepté.

Lorsqu'on regarde le détail du tableau, le plus gros consommateur est le projet F26 : 14,05ha.

Pourtant, dans le descriptif du projet : Révision allégée N°2 page 65 nous avons :

- 14,5ha de NI, avec une emprise des nouvelles constructions de 0,055ha,
- 1,14ha\*\* de Nte, avec emprise des nouvelles constructions d'environ 0,045\*ha.

**Nous devrions trouver 15.64ha de zonage modifié avec un impact NAF de 1ha (ou 0.055ha) au lieu de 14.05ha.**

A noter que sur les zones NI, il est prévu de construire des logements insolites en bois sur des plateformes en bois, soit au sol, soit sur l'eau, soit dans les arbres, soit sur pilotis. Il n'y aura pas béton etc...

La question se pose sur le réel impact de ces constructions sur le bilan Naf.

Il y a peut-être d'autres erreurs de calcul dans le bilan NAF, mais il est très probable qu'au global, la consommation de NAF soit négative sur l'ensemble de la modification du PLUI.

\*Revision-allegée2\_Notice-7 page 83 le document prévoit environs 438m<sup>2</sup>

\*\*Il a été demandé 4.3ha par le porteur du projet initialement. Aucune explication n'a été donnée pour justifier la réduction de cette expression de besoin.

Cordialement  
Axel du Fou